

26.01.2016 - 10:53 Uhr

Le programme de stabilisation menace la stabilité du pôle de formation et de recherche suisse

Bern (ots) -

La Confédération entend faire peser près de 20% des restrictions budgétaires prévues dans son programme de stabilisation sur le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI), une intention nettement disproportionnée et à courte vue politique. Le Conseil fédéral affaiblit ainsi notablement le pôle de formation et de recherche suisse ainsi que sa compétitivité à l'échelle internationale. Compte tenu de l'importance centrale du domaine FRI pour la force d'innovation et la prospérité de la Suisse, la direction adoptée apparaît clairement erronée. Le FNS demande à ce que cette réduction budgétaire soit considérablement révisée à la baisse et ne dépasse pas 200 millions de francs.

Le Fonds national suisse (FNS) reconnaît que le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation se doit également d'apporter une contribution substantielle aux réductions des dépenses annoncées par la Confédération. Conformément au programme de stabilisation 2017-2019 établi par le Conseil fédéral, la sienne doit cependant s'élever à 555 millions de francs, soit 20% de l'ensemble des coupes budgétaires annoncées.

Un pôle de recherche solide : engagement ou belles paroles ?

Compte tenu du fait que le domaine FRI représente 10% du budget fédéral, les restrictions budgétaires anticipées apparaissent nettement disproportionnées. Sur les exercices 2015-2019, elles contraindraient le financement de la formation, de la recherche et de l'innovation à ne croître en moyenne que de 1,9% par an alors que les dépenses fédérales augmenteraient en moyenne de 2,7%. Ceci est en nette contradiction avec le discours politique dominant, lequel affirme la nécessité de continuer à accorder une priorité financière et politique élevée au domaine FRI compte tenu de son importance socio-économique majeure pour la Suisse.

De mauvaises priorités affaiblissent l'économie

Les importantes réductions envisagées dans le domaine FRI se répercuteront fortement sur le message du Conseil fédéral relatif au financement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années à venir (message FRI 2017-2020) et affaibliront ainsi la compétitivité du pôle de formation et de recherche suisse à l'échelle internationale. Du point de vue du FNS, la Confédération définit mal ses priorités en procédant ainsi car les investissements réalisés dans le domaine FRI contribuent de manière décisive à un environnement économique favorable, surtout face à la force actuelle du franc, car ils renforcent la capacité d'innovation du pays, stimulent les investissements privés dans la recherche et permettent de maintenir un niveau de formation élevé, élément essentiel de toute croissance économique. Les politiques actuelles, qui exigent de contribuer à la réduction de la pénurie de spécialistes à tous les niveaux de formation, nécessitent par ailleurs la mise à disposition de moyens financiers conséquents. Les coûts globaux nécessités par les mesures supplémentaires qui permettraient d'exploiter au mieux le potentiel de la relève scientifique, en particulier celui des talents disponibles au sein du pays, sont estimés à 420 millions de francs pour la période 2017-2020.

Conscient des moyens financiers limités à sa disposition, le FNS avait déjà renoncé à de nombreuses mesures considérées comme essentielles dans son actuel programme pluriannuel, notamment à une initiative visant à encourager le retour en Suisse des chercheuses et des chercheurs établis et à un programme d'impulsion axé sur le savoir destiné aux chercheuses et chercheurs défendant des idées de recherche nouvelles et ambitieuses. D'autres sacrifices douloureux, qui toucheront également l'encouragement de la relève, seront inévitables si le programme de stabilisation est maintenu dans sa forme actuelle.

Procédure de consultation relative au programme de stabilisation 2017-2019 : prise de position du FNS

http://www.snf.ch/SiteCollectionDocuments/medienmitteilungen/2016-01-26_Medienmitteilung_Stellungnahme_Stabilisierungsprogramm_f.pdf

Contact:

Fonds national suisse
Wildhainweg 3, Case postale 8232
CH-3001 Berne
tél.: +41 31 308 23 87
e-mail: com@fns.ch